

Bruxelles, le 23 octobre 2026
(OR. en)

14448/26
OJ CONS 57
AGRI 752
PECHE 414
PARLNAT

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Agriculture et pêche)
ECCL, Luxembourg
26 et 27 octobre 2026 (10:00, 9:00)

Format: 2+2 (+2 en salle d'écoute)

SESSION DU LUNDI 26 OCTOBRE 2026 (10 heures)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des points "A"
 - a) Liste des activités non législatives 14706/26
 - b) Liste des délibérations législatives (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne) 14707/26

PÊCHE

Activités non législatives

3. Règlement du Conseil établissant, pour 2027, les possibilités de pêche applicables dans la mer Baltique  14655/26
(Base juridique proposée par la Commission: article 43, paragraphe 3, du TFUE) 12522/26 + ADD 1
Accord politique
4. Réunion annuelle de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) (Vilamoura, Portugal, 16-23 novembre 2026) 14140/26
Échange de vues

AGRICULTURE

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

5. Règlement établissant les conditions relatives à la mise en œuvre du soutien de l'Union au titre de la PAC  14484/26
14480/26
Orientation générale partielle

Activités non législatives

6. Questions agricoles liées au commerce 14392/26
Informations communiquées par la Commission
Échange de vues

Divers

7. Agriculture
- a) Propositions législatives en cours d'examen (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne) 
- i) Déclaration commune des ministres de l'agriculture du groupe de Visegrad et de la Bulgarie, de la Croatie et de la Roumanie sur la future politique agricole commune après 2027 14201/26
Informations communiquées par la Bulgarie, la Croatie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie et la Tchéquie
- ii) Déclaration commune des ministres de l'agriculture du groupe de Visegrad et de la Bulgarie, de la Croatie, de la Roumanie et de la Slovénie sur la nécessité d'une réponse européenne efficace aux perturbations naturelles et aux perturbations du marché affectant l'agriculture 14252/26
Informations communiquées par la Bulgarie, la Croatie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Tchéquie

- b) Rapport annuel 2026 sur les progrès accomplis en matière de simplification, de mise en œuvre et d'application (agriculture)
Informations communiquées par la Commission [2] 14266/26
- c) Déclaration commune des ministres de l'agriculture du groupe de Visegrad et de la Bulgarie, de la Croatie, de la Roumanie et de la Slovénie sur le renforcement de la lutte contre les pratiques commerciales déloyales dans la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire
Informations communiquées par la Bulgarie, la Croatie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Tchéquie [2] 14211/26
- d) Statistiques intégrées sur les exploitations agricoles à partir de 2030 – Réduire la charge de déclaration pesant sur les agriculteurs
Informations communiquées par l'Autriche [2] 14593/26
- e) Agir au niveau européen pour soutenir l'adaptation de l'agriculture au changement climatique et renforcer la résilience des exploitations agricoles dans le domaine de l'eau
Informations communiquées par la France et le Portugal [2] 14698/1/26 REV 1
- f) Prolongation du soutien temporaire exceptionnel du Feader pour couvrir l'augmentation des coûts des carburants agricoles
Informations communiquées par l'Italie [2] 14705/1/26 REV 1
- g) Présence de la bactérie *Xylella fastidiosa* dans la région viticole de la Moselle au Luxembourg
Informations communiquées par le Luxembourg [2] 14676/1/26 REV 1

Pêche

- h) Rapport annuel 2026 sur les progrès accomplis en matière de simplification, de mise en œuvre et d'application (pêche)
Informations communiquées par la Commission [2] 14299/26
- i) Appel pour une meilleure prise en compte de la sensibilité des produits de la pêche dans le cadre de la négociation des accords de commerce
Informations communiquées par l'Espagne et la France [2] 14744/1/26 REV 1

PÊCHE

Activités non législatives

3. (évent.) (suite) Règlement du Conseil établissant, pour 2027, les ☐(*) 14655/26
possibilités de pêche applicables dans la mer Baltique
(Base juridique proposée par la Commission: article 43,
paragraphe 3, du TFUE)
Accord politique

-
- ☒ Première lecture
- ☐ Sur la base d'une proposition de la Commission
- ☒ Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)
- (*) Point sur lequel un vote peut être demandé
-